

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/76

18 mai 1998

(98-2073)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Deuxième session  
Genève, 18 et 20 mai 1998

Original: anglais

## COMMUNAUTÉS EUROPEENNES Commission des Communautés européennes

Déclaration distribuée par Sir Leon Brittan,  
Vice-Président de la Commission européenne

### Introduction

Cette semaine nous avons à juste titre célébré les nombreux accomplissements du GATT au cours des 50 dernières années. Nous avons pris acte de son énorme contribution à la croissance, à la prospérité, à l'emploi et à la stabilité économique et nous avons reconnu que, dans l'économie mondialisée d'aujourd'hui, la poursuite de l'expansion du commerce à l'intérieur du système de l'OMC fondé sur des règles est le moyen le plus sûr de préserver et de propager cette prospérité à long terme.

A l'approche du XXI<sup>e</sup> siècle, le système commercial multilatéral se trouve face à de nouveaux défis. Les gains en matière d'accès au marché acquis par le passé pourraient être compromis si nous ne sommes pas capables de continuer la libéralisation et d'établir des règles dans les domaines des services, de la concurrence et de l'investissement. Nous devons prendre des décisions difficiles pour poursuivre la réforme de l'agriculture. Mais le plus grand défi de tous, c'est d'essayer de démontrer à une société parfois effrayée par le changement économique et aux membres de la société qui peuvent ne pas être persuadés des avantages du système multilatéral que c'est à l'intérieur de ce système et non en dehors de lui que nous pouvons le mieux gérer ce changement.

La Communauté européenne souhaite saisir l'occasion qu'elle offre ce moment historique du système commercial multilatéral pour énoncer ses vues sur les questions-clés qui doivent être abordées à cette deuxième Conférence ministérielle pour que l'OMC puisse s'attaquer aux problèmes de l'avenir avec autant d'assurance qu'elle a relevé les défis du passé.

### Les accomplissements récents

Les réalisations de l'OMC depuis la conclusion du Cycle d'Uruguay ont été extrêmement positives pour nous tous, en apportant plus de certitude aux entreprises et en améliorant l'accès aux marchés. Les obstacles tarifaires et non tarifaires ont été considérablement réduits, la propriété intellectuelle commence à bénéficier d'une protection à l'échelle mondiale et les industries de services prennent pied sur de nouveaux marchés. La réduction du prix des importations a aussi profité aux consommateurs et aux industries qui utilisent des intrants importés. La croissance est de plus en plus mue par le commerce et le commerce international représente une proportion croissante de l'activité économique, de l'emploi et de la croissance. L'année dernière a elle aussi été couronnée de succès. L'Accord sur les technologies de l'information, les accords conclus sur les télécommunications de base et les services financiers et les nombreux cas de différends commerciaux que le mécanisme de règlement des différends de l'OMC a réussi à régler de façon satisfaisante sont autant d'accomplissements majeurs. Il est juste d'en prendre acte.

### Objectifs globaux de la Réunion ministérielle

En termes généraux, la Communauté européenne considère que la Réunion ministérielle devrait communiquer plusieurs messages essentiels. Premièrement, il faut que tous réaffirment la primauté du système multilatéral pour les questions commerciales. Deuxièmement, il faut réaffirmer l'importance que tous les Membres attachent à une mise en oeuvre intégrale et dans les délais de leurs engagements dans le cadre de l'OMC. Troisièmement, il faut faire de l'OMC une organisation véritablement mondiale, tant en élargissant sa composition qu'en aidant les pays les moins avancés à s'intégrer pleinement dans le système commercial mondial. Et enfin, il faut prendre acte des avantages que peut offrir pour le développement durable, la croissance et l'emploi la poursuite d'une large libéralisation dans le cadre de l'OMC, y compris dans de nouveaux domaines.

### Mise en oeuvre des Accords du Cycle d'Uruguay

La deuxième Réunion ministérielle de l'OMC offre l'occasion de faire le bilan de la mise en oeuvre des engagements pris lors du Cycle d'Uruguay. Comme le montrent les rapports des différents organes de l'OMC, la mise en oeuvre a dans la plupart des cas avancé de façon harmonieuse et conformément au calendrier prévu. La Communauté européenne s'est scrupuleusement acquittée de ses engagements dans les délais, et naturellement elle compte que ses partenaires commerciaux fassent de même.

Néanmoins, nous sommes conscients des préoccupations de certains pays en développement, notamment parmi les pays les moins avancés, en ce qui concerne leur capacité de mettre en oeuvre tel ou tel accord du Cycle dans les délais prévus. La Communauté est ouverte à des préoccupations légitimes de cette nature et est disposée à fournir une assistance technique et un appui supplémentaire pour aider les pays concernés à mettre en oeuvre leurs engagements de façon intégrale et en respectant les échéances.

### Universalité de l'Organisation

La Communauté européenne pense qu'il est essentiel que tous les pays commerçants deviennent Membres de l'OMC. Elle espère que les pays candidats, petits et grands, pourront accéder à l'Organisation sur la base d'engagements mutuellement acceptables et viables en matière d'accès aux marchés et du plein respect des règles de l'OMC. Elle affirme qu'aucun pays accédant ne devrait être obligé de prendre des engagements allant au-delà de ceux des Membres.

La faible participation de certains des pays les moins avancés à l'économie internationale reste très préoccupante. Après la Réunion de haut niveau sur les PMA de 1997, la Communauté a, comme promis, accordé l'accès en franchise de droit aux produits provenant de ces pays. Elle lance un appel aux autres partenaires de l'OMC pour qu'ils prennent des engagements comparables envers les PMA à l'occasion de cette Réunion ministérielle.

### Difficultés actuelles de l'économie internationale

Les récentes crises financières en Asie ont exercé des pressions sur le système commercial international que tous les Membres de l'OMC ont ressenties. La Communauté européenne pense qu'en poursuivant la réforme des réglementations, en préservant l'ouverture des marchés et en offrant un appui mutuel solide, on pourra rétablir la stabilité dans la région. A cet effet, nous estimons qu'il doit être dans l'intérêt de tous les Membres de l'OMC de s'engager à garder leur marché ouvert et de poursuivre les réformes économiques et la libéralisation multilatérale, à partir des niveaux actuels d'accès aux marchés, car tel est le meilleur moyen de résister à toutes les pressions protectionnistes.

En outre, la Communauté européenne appelle à un renforcement de la coopération entre le FMI, la Banque mondiale et l'OMC, qui est un élément nécessaire de cette aide.

### L'OMC et la société civile

Un des grands problèmes de tous les Membres de l'OMC est d'amener l'opinion publique à mieux comprendre le système multilatéral et à lui faire confiance. Certains secteurs de la société sont préoccupés par l'impact de la mondialisation sur leurs moyens d'existence et doutent des avantages qu'offre un système commercial fondé sur des règles internationales. Nous devons introduire des mesures pour améliorer la transparence du fonctionnement de l'OMC et pour y associer davantage les représentants de la société civile. Ce faisant, nous devons être prêts à démontrer à tous les groupes d'intérêts les avantages économiques et sociaux qui résultent de l'expansion du commerce ainsi que la stabilité qu'apporte le système fondé sur des règles.

### L'avenir

L'OMC doit se tourner vers l'avenir. La croissance économique et le bien-être ne peuvent être préservés que par une poursuite de la réforme et de la libéralisation, car l'économie mondiale évolue rapidement et le système multilatéral doit s'adapter constamment à cette évolution. Les notions et les structures traditionnelles du commerce sont aujourd'hui inextricablement liées aux structures internationales de l'investissement, à la technologie des communications, à l'explosion du commerce des services et à des questions majeures comme la politique de la concurrence, la protection de l'environnement et le développement durable. Toutes ces questions exigent une réponse. Formuler cette réponse sera une des grandes tâches de l'OMC dans les années à venir.

La Communauté est convaincue que ces défis ne pourront être relevés que si nous engageons un nouveau cycle complet de négociations commerciales, le cycle du millénaire. Elle a donc été à l'avant-garde de ceux qui ont préconisé qu'un tel cycle de négociations commence avec le nouveau siècle.

Nous avons besoin d'un cycle complet de négociations commerciales essentiellement pour deux raisons. Premièrement, pour préserver notre souveraineté face à la rapidité et à l'ampleur de la transformation de l'économie. Ce n'est qu'en adhérant au changement que nous pouvons en rester les maîtres. Ne serait-ce que pour ne pas reculer, nous devons nous fixer un programme ambitieux pour poursuivre la libéralisation du commerce et de l'investissement. Si nous ne le faisons pas, compte tenu des pressions qui s'exercent actuellement sur l'économie internationale, nous risquons de revenir en arrière. Comme l'ont montré les récentes difficultés de l'Asie, ce dont on a besoin c'est de plus de libéralisation et non d'un retour en arrière. Cette libéralisation doit toutefois s'appuyer sur des règles multilatérales, la transparence, l'équité et la prévisibilité.

La seconde raison pour laquelle un cycle d'ensemble est nécessaire est qu'il faut trouver un équilibre. Le programme incorporé de l'OMC prévoit des négociations pour poursuivre la libéralisation de l'agriculture et des services à partir de la fin de 1999. Ces négociations seront plus significatives, plus efficaces et auront des résultats plus importants si elles sont intégrées dans un cadre de négociations plus large. Comme ce n'est qu'avec une approche d'ensemble portant sur un large éventail de thèmes que tous les participants pourront trouver du grain à moudre et ainsi combattre l'opposition à la libéralisation qui pourrait apparaître dans tel ou tel secteur. En bref, seule une approche d'ensemble peut nous permettre d'apporter les avantages à toutes les composantes très différentes de nos mandats. Et, à mon avis, seule une approche d'ensemble nous permettra d'intégrer à un degré acceptable les préoccupations de toute la société civile.

C'est pourquoi nous avons milité en faveur d'un cycle complet commençant en 2000, qui engloberait le programme incorporé, les nouvelles questions définies à Singapour ainsi que des thèmes plus traditionnels comme les droits de douane sur les produits industriels et d'autres questions que les Membres voudront éventuellement examiner. Nous voulons aussi faire des progrès qualitatifs en ce qui concerne la relation entre le commerce et l'environnement et promouvoir une plus large compréhension des avantages économiques et sociaux qui résultent du système de l'OMC. Il existe dans la communauté internationale une forte adhésion à une approche équilibrée et large de ce type.

### Calendrier

Un cycle global de négociations commerciales nécessite une préparation soignée et doit pouvoir fournir des résultats rapidement, car le développement économique s'accélère. Un cycle englobant les thèmes que la Communauté a indiqués peut être achevé rapidement et certainement dans des délais beaucoup plus courts que ne l'a été le Cycle d'Uruguay. Cela est possible premièrement parce que nous avons seulement un nombre relativement limité de thèmes à traiter, dont la plupart font déjà l'objet de discussions à l'OMC depuis un certain temps et sont donc familiers. D'autre part, contrairement à ce qui s'est passé durant le Cycle d'Uruguay, nous n'aurons pas cette fois-ci à nous poser des questions systémiques sur la structure de l'OMC.

### Le programme de travail futur

Cette semaine, les Membres de l'OMC ont tous reconnu la nécessité de prolonger les réussites du passé en préservant l'élan de la libéralisation du commerce international. Bien entendu, ce n'est pas aujourd'hui que nous prendrons une décision sur un nouveau cycle. Mais la Conférence ministérielle doit prendre un certain nombre de mesures qui nous permettront de prendre cette décision lorsque nous nous réunirons l'année prochaine. Elle doit préparer le terrain.

La Communauté européenne appelle donc cette Conférence ministérielle à établir un programme de travail de grande portée et très complet qui sera exécuté sous les auspices du Conseil général, pour préparer l'ordre du jour de fond de la Conférence ministérielle de 1999. Ce programme de travail devrait englober de façon équilibrée et équitable les thèmes contenus dans le programme incorporé, ceux qui découlent des décisions prises à la Réunion ministérielle de Singapour et les autres questions sur lesquelles des Membres sont d'accord pour préparer des négociations. Le processus que la présente Réunion ministérielle pourrait mettre en route doit bien entendu respecter les échéances existantes et permettre une intensification du travail là où c'est nécessaire pour que tous les éléments soient en place de façon qu'une décision puisse être prise l'année prochaine. Nous devrions donner des orientations claires sur l'organisation et la conduite de ce processus, pour faire en sorte que le travail préparatoire soit achevé rapidement et harmonieusement. Mais surtout, nous devons exprimer par ce processus notre engagement à poursuivre une libéralisation d'ensemble.

### Conclusion

En déterminant le programme de travail futur de l'OMC à la deuxième Réunion ministérielle, nous avons une occasion historique, une occasion d'orienter le système multilatéral dans une nouvelle direction et de l'équiper pour relever les défis du prochain millénaire. La Communauté européenne lance un appel à la Conférence ministérielle pour qu'elle relève ces défis de façon audacieuse et globale en préparant un nouveau cycle mondial de négociations commerciales à l'aube du nouveau millénaire. Le mieux est de s'attaquer aux problèmes difficiles d'accès aux marchés et d'élaboration de règles non pas sectoriellement mais globalement, de façon que tous les participants puissent adopter la perspective la plus large intégrant leurs intérêts économiques et autres. Saisir cette occasion sera la première tâche qui nous attend tous dans les années à venir. La Communauté européenne est disposée à montrer la voie dans cette entreprise.

---